

Interdiction de la chloroquine : la fausse colère de Macron contre Véran !

écrit par Christine Tasin | 1 juin 2020



Quels pitres !

Macron fait filtrer dans la presse des infos pour laisser

croire qu'il serait en colère contre Véran qui aurait agi trop vite... D'où des rumeurs de remaniement rapide, histoire de se débarrasser du bouc émissaire idéal.

Le raout de trop pour Véran qui peut précipiter le remaniement !

Le raté de Veran sur le Rapport Lancet. Et **si le Ministre de la Santé, Olivier Veran était celui par lequel le remaniement arrivait.** C'est ce que la colère du président de la République pourrait laisser supposer après une réaction (trop) rapide de Monsieur Véran sur le sujet très controversé de la chloroquine... rajoutant inutilement de l'huile sur le feu de la gestion délicate de la crise sanitaire en cours.

Le dernier raout de Véran serait-il dû à une overdose de chloroquine?

Tout sera allé très vite, et le Ministre de la Santé, Olivier Véran, n'a pas voulu prendre le temps de la réflexion. Vendredi 22 mai, la revue médicale britannique The Lancet publiait une étude accablante sur la chloroquine. Le médicament, rendu célèbre par les travaux du professeur Didier Raoult, de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille, serait, selon cette publication, inefficace pour le traitement des patients atteints par le Covid-19. Le même jour, tard dans la nuit [nous interviewions les auteurs de cette étude](#) et émettions **des réserves, légitimes.**

Dès le lendemain, un samedi, le Ministre de la Santé saisissait le Haut conseil de la santé publique (HCSP) en demandant que ce dernier examine les règles de prescription de cette chloroquine et informait cela sur Twitter. Le 27 mai, Olivier Véran annonce officiellement l'interdiction de la chloroquine pour le traitement du Covid-19, juste avant une interview du Professeur Raoult sur LCI qui dénonçait cette étude comme « bidon ». Le reste de la semaine pourtant chargée

avec les annonces du Premier Ministre Edouard Philippe sur les nouvelles dispositions du confinement, fut submergé d'articles en tous genres dénonçant cette étude comme fallacieuse.

Avec cette crise sans précédent, la cote de popularité du président a été karchérisée pour descendre à des niveaux jamais atteints. La survie politique de Macron passera comme il l'a martelé par des mesures fortes pour muscler le système de santé des Français et relancer avec succès l'économie. **Ce sera la santé des Français et celle de l'Economie.**

C'est pourquoi, sauver la seconde partie de son quinquennat ne sera pas une partie de plaisir. Cela passera sans aucun doute par une tentative, de restaurer la confiance entre la France d'en bas et celle d'en haut.

Une interdiction trop hâtive pour l'Elysée ?

De son côté, Oliver Véran a même souligné avoir prévenu le Professeur Raoult en personne de cette décision. Et cette précipitation à réagir n'est pas du goût de tous. On se souvient du soutien implicite que le président de la République avait apporté au professeur marseillais, en lui rendant visite dans la cité phocéenne, le 9 avril dernier. Emmanuel Macron reconnaissait même publiquement :

“Je suis convaincu que c'est un grand scientifique, et je suis passionné par ce qu'il dit et ce qu'il explique”

Du côté du palais de l'Elysée, la décision du Ministère de la Santé aurait provoqué une colère assumée de la part de son hôte. Et si certains polémiquent toujours sur l'éventualité d'un changement de premier ministre en juillet prochain, d'autres soulignent que le remaniement pourrait commencer bien plus rapidement, avec le départ du successeur d'Agnès Buzyn du gouvernement.

Décidément, la chloroquine n'a pas fini d'occuper le devant de la scène politico-médiatique...

<http://www.francesoir.fr/politique-france/le-raout-de-trop-pour-veran-qui-peut-precipiter-le-remaniement>

Sauf que...

Sauf que tout le monde a compris, tout le monde sait que ni Véran ni aucun des ministres (Si-bête compris) ne bouge une oreille sans son aval. Mōssieur dirige tout, mōssieur décide de tout et il n'aurait jamais permis à Véran de faire interdire toute prescription d'hydroxychloroquine sans l'avoir consulté.

Bref, Véran bouc émissaire... Macron se fout comme de ses premières chaussettes des 30 000 morts qu'il a à son actif. Il a fait les mauvais choix, il veut tout surveiller, tout décider, à l'aide de ses petits marcheurs estampillés missi dominici, il se soucie davantage de mettre dans sa poche Belattar et Bigard que de la mort de nos vieux abandonnés dans les Ehpad. Et il a couvert les malversations de Buzyn-Lévy pour faire interdire la chloroquine le 13 janvier... Il est coupable et responsable. Il sait, depuis le début, ce qui se trame. Une belle ordure !

Et, en plus, c'est un incompetent qui a choisi d'ajouter des feuilles au millefeuille, il a choisi de faire de certains médecins des porte-parole écumant les plateaux pour porter sa bonne parole au lieu de soigner les gens, il a choisi des ministres trop crétins et trop soumis pour lui faire de l'ombre quand ils ne sont pas là pour lui amener des courants politiques ou certains salons parisiens ou étrangers...

Le bordel à "Santé publique France" (que personne ne connaît) est un des milliers d'exemples de la pétaudière macronesque.

Qui veut la peau de Santé publique France ?

CET ORGANISME public, dépendant du ministère dirigé par Olivier Véran, jouera-t-il l'indicateur pour la très chaotique gestion de la crise sanitaire ? Santé publique France (SPF) ne trouve, en tout cas, dans le vif du sujet. Au début de mai, selon la confidence d'un témoin, Macron lui-même l'a prise pour cible dans une diatribe rapatriée, conclue par ces mots : « À la fin, on compte les morts ».

C'est pourtant le même exécutif qui, en octobre, a nommé Geneviève Chêne la nouvelle directrice de SPF. L'établissement public, créé en 2016 sous François Hollande, regroupe un bon douzain de fonctionnaires spécialisés de l'épidémiologie, de la prévention et de la logistique, et consomme un peu plus de 100 millions de crédits par an. Sur le papier, c'est SPF qui assume en partie la responsabilité de l'approvisionnement en masques, de la réalisation des tests et des mesures de l'épidémie au jour le jour – donc de la comptabilité des personnes malades, hospitalisées, placées en isolement ou décédées.

Surprise de tests

Même si le ton s'est un peu radouci à l'Élysée, deux futures commissions d'enquête parlementaire (l'une à l'Assemblée, l'autre au Sénat) doivent préciser les griefs contre SPF et d'autres acteurs de la politique de santé.

Sans attendre leurs questions, Geneviève Chêne a, dès le 20 mai, accordé un long entretien au « Parisien », indiquant notamment : « Nous n'avons pas de signal de reprise de l'épidémie ». Une précision qui n'a guère calmé l'ambiance : « Personne n'était au courant de cette interview, s'énervait un conseiller d'Edouard Philippe, et personne n'a compris l'histoire de porter un tel message à ce moment-là ». Même irritation chez un conseiller de Véran : « On ne



lui a rien demandé. Le prochain rendez-vous pour discuter le déroulement est fixé au 2 juin. Pas avant.

Interrogée le 8 mai par la commission des Affaires sociales du Sénat, Geneviève Chêne s'est, à plusieurs reprises, désolée des ministères et de l'administration. Au sujet de l'approvisionnement en masques : « Nous recevons les instructions ministérielles pour la fabrication des masques exceptionnels vers les groupes hospitaliers ou vers les grossistes répartiteurs. Notre responsabilité se limite à cette exécution logistique ».

La crise dans la crise

A propos des tests : « Nous ne sommes pas en charge de mesurer le nombre de tests pratiqués sur le territoire français, nous ne disposons que d'une partie des tests (...), nous avons la mission d'évaluation de la positivité ». Quant au décompte des décès, le service de soin de SPF a fait savoir

que, grâce à un logiciel, l'organisme « recense les décès déclarés » collectés par les agences régionales de santé auprès des établissements hospitaliers et des Ehpad – rien de plus.

Il est vrai que SPF n'est pas seul à la manœuvre. « Pour une crise comme celle-ci, il faut un pilotage unique », estime un haut fonctionnaire, qui incrimine le fameux « millefeuille administratif ». D'un des tensions entre SPF, la Direction générale de la santé – qui dépend directement du ministère – et la cellule interministérielle de crise, placée sous l'autorité du Premier ministre.

Celle-ci s'est pas plus active. En milieu de semaine dernière, son patron, le préfet Thomas Degan, a été discrètement délogé par l'Intérieur, qui le jugeait « trop hésitant », et remplacé par son collègue Denis Robin. C'est la crise à la cellule interministérielle de crise ?

Didier Housseau
et Christophe Lobbé

Macron démission, Véran démission.